

REPOBIKAN'I MADAGASIKARA
Tanindrazana- Fahafahana- Fandrosoana

MINISTERE DE L'ECONOMIE,
DES FINANCES ET DU BUDGET

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DES DOUANES

DIRECTION DE LA LEGISLATION ET DE
LA REGLEMENTATION DOUANIERES

SERVICE DE LA LEGISLATION ET DE
LA REGLEMENTATION

AVIS AU PUBLIC

N°008-MEFB/SG/DGD/DLRD/SLR/Tarif

Le public est avisé que désormais, les produits faits à la main sont expressément mentionnés dans le Tarif National des Douanes. Il en est de même de leur définition ainsi que leur mode de certification. Cette mesure, recommandée par l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD), vise essentiellement à recueillir des données commerciales sur ces produits, afin d'élaborer des stratégies pour leur promotion à l'échelon international.

Aussi, il est demandé à tout producteur ou exportateur de ces produits d'obtenir un certificat selon le modèle joint auprès du Ministre de l'Industrialisation du Commerce et de la Promotion du Secteur Privé, ou de ses bureaux régionaux, avant toute opération d'exportation.

Antananarivo, le 22 janvier 2007

LE MINISTRE DE L'ECONOMIE,
DES FINANCES ET DU BUDGET

Signé : Benjamin Andriamparany
RADAVIDSON

LE MINISTRE DE
L'INDUSTRIALISATION,
DU COMMERCE ET DU
DEVELOPPEMENT DU SECTEUR
PRIVE

Signé : illisible

MINISTRE DE L'INDUSTRIALISATION, DU COMMERCE
ET DU DEVELOPPEMENT DU SETEUR PRIVE

DIRECTION DE L'ARTISANAT

CERTIFICATION DE PRODUIT FAIT A LA MAIN

RENSEIGNEMENT SUR LE PRODUCTEUR

- Dénomination de l'Entreprise
- Nom et Prénom du responsable
- Numéro d'identification de l'Entreprise
- Adresse
- Numéro d'enregistrement au registre des métiers
- Demande de reconnaissance enregistrée sous le n° déposée le.....
- Numéro statistique
- Date début d'activité
- Appartenance groupement
- Situation juridique : Entreprise individuelle- SARL-SA-Entreprise familiale-Autre (à préciser)

RENSEIGNEMENT SUR L'EXPORTATION

- Pays de destination finale
- Moyen de transport
- Nom et adresse de l'Exportateur
- Nom et adresse du destinataire final
- Autres renseignements

RENSEIGNEMENT SUR LE PRODUIT

- 1) - Désignation du produit avec ses caractéristiques – quantité à exporter – valeur sur facture,...
- 2) -
- 3) -

Les produits cités ci-dessus sont déclarés et certifiés conformes aux caractéristiques des produits faits à la main. En foi de quoi, le présent certificat est délivré pour être présenté où besoin sera.

A..... le.....

LE RESPONSABLE